



CARITAS **AYITI**
HAÏTI

Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Cayes, Fort-Liberté, Gonaïves, Hinche, Jérémie, Port-de-Paix, Jacmel et Anse-à-Veau / Miragoâne

HAÏTI TREMBLEMENT DE TERRE 12 JANVIER 2010

Programme de Réhabilitation post séisme de Caritas Haïti.

(1er MAI 2010 – 31 OCTOBRE 2011)

(18 mois)

Publié le 20 Mai 2010

SOMMAIRE

I. FEUILLE DES DONNEES DE BASE	2
1.1 Résumé du programme.....	3
1.2 Coût du programme	3
1.3 Durée du programme	4
II. JUSTIFICATION DU PROGRAMME.....	4
III. METHODOLOGIE DU PROGRAMME	6
3.1 Bénéficiaires directs:.....	11
3.2 Bénéficiaires indirects:	11
IV. DIRECTION DU PROGRAMME ET EXECUTION	12
4.1 Calendrier.....	12
V. CONTROLE DU PROGRAMME, APPRENTISSAGE ET DISSEMINATION.....	15
VI. RISQUES.....	16
VII. Cadre logique	18

I. FEUILLE DES DONNEES DE BASE

Nom et adresse du demandeur :

Rév. Père Serge B. Chadic, Directeur Général Caritas Haïti

Adresse : 31, Delmas 65
E-mail : pchadic@caritashaiti.org
Tél(s) : (509)37 32 98 89 / (509)34 57 78 15
Fax : (509) 2249-0128

Nom du programme : « Programme de réhabilitation post-séisme de Caritas Haïti »

Nom du/des partenaire (s) si applicable :
Les dix (10) Caritas diocésaines

1.1 Résumé du programme

Ce programme de 18 mois s'inspire des nouvelles lignes stratégiques élaborées par Caritas Haïti suite au séisme du 12 janvier pour les cinq prochaines années. Il vise à « contribuer à l'amélioration du cadre de vie des personnes affectées par le Séisme du 12 janvier sur les plans humain, économique, social et environnemental ». Au terme du programme, ces personnes seront en mesure de faire face aux futures catastrophes et bénéficieront d'un rétablissement de leurs moyens d'existence dans un environnement sécuritaire marqué par la dignité et l'équité croissante entre hommes et femmes.

De manière spécifique, ce programme s'articule autour des quatre grands objectifs qui sont :

- 1) Les personnes déplacées, relocalisées ainsi que leurs communautés d'accueil reçoivent un accompagnement pour leur réinsertion sociale;
- 2) Les personnes déplacées, relocalisées vivent dans des conditions socialement acceptables;
- 3) Les personnes affectées et/ou leurs familles d'accueil rétablissent leurs moyens de subsistance ;
- 4) Les capacités du réseau de Caritas Haïti sont renforcées.

A travers ce programme Caritas Haïti va poursuivre dans un premier temps avec les actions d'urgence entamées depuis le 13 janvier et promouvoir, dans un second temps, des projets de développement visant à réhabiliter personnes et structures. Les principaux domaines d'intervention sont :

Distribution de produits alimentaires et non alimentaires [*Food and Non Food Item (NFI)*] ;
Logement ; Eau et Assainissement ; Santé ; Education ; Réduction des risques et des désastres ;
Sécurité Alimentaire et Environnement ; Protection sociale ; Economie solidaire ;
Développement Institutionnel et Renforcement Organisationnel (DIRO).

Ce programme de réhabilitation aura des résultats directs, notamment sur la population affectée par le séisme mais bénéficiera indirectement à toutes les communautés ciblées par Caritas Haïti.

Pour Caritas Haïti, ce programme représente une transition entre l'ancien plan stratégique opérationnel 2006-2011 et le nouveau 2010 – 2015, dont ce présent texte constitue une partie importante. C'est pourquoi, en plus des opérations directes sur le terrain, le programme propose un cadre pour le Développement Institutionnel et le Renforcement Organisationnel du réseau.

1.2 Coût du programme

Le coût du programme s'élève à plus de 73 millions de dollars américains. Il tient compte des apports aussi bien en espèces et qu'en nature.

1.3 Durée du programme

La durée du projet est de 18 mois (mai 2010-octobre 2011). Les deux premiers mois (mai et juin 2010) continuent les activités d'urgence en cours et les seize (16) autres mois, pour les projets de réhabilitation et de renforcement des capacités du réseau.

II. JUSTIFICATION DU PROGRAMME

Le 12 janvier 2010, un séisme de magnitude 7.3 sur l'échelle de Richter a frappé Haïti. L'ampleur des dégâts causés par cette catastrophe majeure¹ (222'653 morts au 4 mars 2010) a contraint toutes les agences locales (humanitaires et de développement) à mettre en veilleuse leur plan habituel de travail pour se consacrer complètement à la réponse immédiate aux victimes.

Selon un rapport de situation de la Direction de la Protection Civile en date du 5 mars 2010, les départements de l'Ouest et du Sud'Est ont été plus directement touchés. Le département des Nippes a été modérément atteint au niveau de ses régions limitrophes avec l'Ouest. Les sept autres départements quant à eux ont été affectés de manière indirecte par l'afflux des personnes fuyant la capitale et les autres communes détruites².

Le séisme a créé une situation sans précédent, amplifiée par le fait qu'il a touché la zone la plus peuplée, le centre économique et administratif du pays. Or bien avant Haïti était le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental, 76% de sa population vivaient avec moins de \$ 2 us par jour (Rapport d'enquête IHSI, 2008). L'insécurité alimentaire, la dégradation de l'environnement, l'eau et l'assainissement, la santé, l'éducation, le logement etc., y représentaient des problèmes quotidiens majeurs. La déforestation rapide, la croissance démographique, la hausse du chômage, la fragilité des infrastructures, la violence fondée sur le genre, les catastrophes naturelles à répétition et de nombreuses années d'instabilité politique avaient condamné la majorité de la population à la précarité. Haïti ne pouvait donc guère se permettre cette nouvelle atteinte à son fragile développement.

Les effets du séisme dans les diocèses de Port-au-Prince, Jacmel et des Nippes ont indirectement, touchés tous les 7 autres diocèses : déplacements massifs des populations, fuite de Port-au-Prince, recherche d'aide et d'abris sûrs. Ce qui a créé une situation d'urgence dans tous le pays ; les impacts se mesurent à plusieurs niveaux :

- L'impact humain est immense. Environ 1,5 million de personnes, représentant 15 % de la population nationale, ont été affectées d'une façon directe. Plus de 300 000 personnes,

¹ Dans ses directives en matière d'urgence Caritas Internationalis définit une catastrophe majeure comme « une situation caractérisée par un grand nombre de décès, une vulnérabilité accrue beaucoup de souffrance et de détresse humaines et des dégâts matériels à grande échelle, y compris des dégâts environnementaux [2007 :58]

² Les 20 communes du département de l'ouest et les 10 communes du département du Sud'Est ont été touchés. L'impact a été particulièrement sévère à Léogâne (détruite à 80%), Gressier (siège de l'épicentre), Port-au-Prince (capitale), Delmas, Grand Goâve, Petit Goâve, Carrefour, Jacmel. D'autres communes comme Cabaret, Cité Soleil, Croix des bouquets, Tabarre et Pétiouville ont été touchées à un degré moindre (DPC, 2010).

selon les autorités nationales, ont perdu la vie et autant de blessés. Environ 1,3 million vivent dans des abris de fortune dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Plus de 600 000 personnes ont quitté les zones sinistrées pour chercher refuge dans le reste du pays (Source OCHA, 22 janvier 2010). Il en résulte une exacerbation des difficultés déjà existantes pour l'accès à la nourriture et les services de base. En frappant au cœur l'économie et l'administration haïtienne, le séisme a touché de façon aiguë les capacités humaines et institutionnelles des secteurs public et privé, des partenaires techniques et financiers internationaux, certaines Organisations non gouvernementales (ONG).

- La destruction des infrastructures est massive. Environ 105 000 résidences privées ont été totalement détruites et plus de 208 000 endommagées. Plus de 1 300 établissements d'éducation, plus de 50 hôpitaux et centres de santé se sont effondrés ou sont inutilisables. Le port de la Capitale, le principal du pays, a subi des dommages qui l'ont rendu inopérant durant cinq (5) mois. Le Palais présidentiel, le Parlement, le Palais de Justice, la majorité des bâtiments de l'administration publique ainsi que ceux de plusieurs institutions religieuses sont détruits.
- Alors que les indicateurs environnementaux étaient déjà au rouge, le séisme est venu augmenter la pression sur l'environnement et les ressources naturelles, il a aggravé l'extrême vulnérabilité de la population haïtienne.

Les défis à relever sont de taille. Selon le plan d'action gouvernemental élaboré à la suite de l'évaluation des besoins post-désastres (PDNA), « la valeur des dommages et des pertes causés par le tremblement de terre du 12 janvier, est estimée à 7,9 milliards de dollars, ce qui équivaut à un peu plus de 120% du produit intérieur brut du pays en 2009 ». Exprimés en termes de biens et de services pour la population, il s'agit entre autres, de plus 1,3 millions de personnes sans logement, des milliers d'enfants qui vont être privés d'école et d'éducation. Cette vulnérabilité se constate au plan de la santé aussi : dans les trois départements les plus touchés du pays, 30 hôpitaux sur 49 ont été sévèrement détruits ou endommagés. Plusieurs points de distribution d'eau potable privé et public sont hors d'usage, ce qui aggrave la situation sanitaire du pays.

La valeur des actifs matériels détruits, entre autres les unités de logement, les écoles, les hôpitaux, les bâtiments, les routes et les ponts, les ports et aéroports - a été estimée à 4,3 milliards de dollars (55 % des effets totaux de la catastrophe). Le logement est sans aucun doute le secteur le plus touché par le séisme ; les dommages totaux s'élèvent à 2,3 milliards de dollars.

La variation des flux économiques (perte de production, réduction des chiffres d'affaires, perte d'emploi et de salaires, augmentation des coûts de production, etc.) atteint 3,6 milliards de dollars (équivalant à 45 % du total).

Les autres secteurs, par ordre d'importance décroissante en ce qui concerne les effets subis, sont ceux du commerce (dommages et pertes de 639 millions de dollars, soit 8 % du total), les transports et les bâtiments de l'administration publique (595 millions de dollars chacun) et l'éducation et la santé (avec une moyenne de 6 % du total).

La valeur totale des besoins s'élève à 11,5 milliards de dollars dont 50 % pour les secteurs sociaux, 17 % pour les infrastructures, logement compris, et 15 % pour l'environnement et la gestion des risques et des désastres.

Pour Caritas Haïti, cette nouvelle donne intervient seulement un mois après son Assemblée générale de 2009 et l'élaboration de son plan d'opération 2010. La plupart des problématiques qu'elle priorisait dans son plan stratégique 2006-2011 restent de mise. Par contre l'offre de biens et de services sociaux déjà insuffisante et inéquitable avant le séisme s'est complètement réduite tant en milieu urbain (le plus affecté) qu'en milieu rural (par l'afflux des déplacés et par l'impact direct sur les infrastructures).

À partir d'évaluation rapide des besoins, Caritas Haïti a élaboré et donné sa propre réponse face à cette urgence issue du 12 janvier ; réponse d'une plus grande envergure que celle d'août 2008, lorsque quatre (4) cyclones avaient dévasté le pays. Durant les deux mois qui ont suivi le séisme, ses programmes et projets, rentrant dans le cadre stratégique de 2010 ont connu un net ralentissement au profit des actions d'urgence, lesquelles ont été entreprises conjointement avec d'autres partenaires notamment le CRS. Ainsi d'immenses efforts ont été déployés, des fonds substantiels dépensés pour la mise en œuvre de la réponse Caritas Haïti dans des secteurs vitaux : distribution de kits alimentaires et non-alimentaires, abris, santé, appui psycho-social, eau et assainissement, *cash for work*. Les résultats ont été très satisfaisants.

Maintenant Caritas Haïti passe de la phase de l'urgence à celle de réhabilitation, ce **programme stratégique de réhabilitation** est un travail collectif du Réseau, grâce à un effort de réflexion et de concertation. Le PDNA (ou plan du gouvernement) s'est limité à l'évaluation monétaire des besoins sectoriels sans une analyse décentralisée des réalités régionales. Au contraire le réseau national de Caritas Haïti fit une analyse détaillée des besoins post séisme, afin de répondre de manière coordonnée à cette catastrophe dans ses dix bureaux diocésains d'opérations qui reposent sur près de 400 Caritas paroissiales et plus de 600 groupements de base.

Ce programme a pour objectif d'aider les personnes affectées par le séisme du 12 janvier 2010 à reconstruire leurs communautés sur les plans humain, économique, social et environnemental. Il contient divers projets de développement portant sur des priorités comme : Infrastructure / logement, Gestion des risques et des désastres, Economie solidaire, Education, Eau et assainissement, Santé et nutrition, Sécurité Alimentaire et Environnement, Protection sociale, le Développement Institutionnel et le Renforcement Organisationnel et la Gouvernance locale etc.. Il tient compte, en autres, de la réalité du moment et des diverses contraintes confrontées par les diocèses dans tout le réseau de la Caritas Haïti.

Dans cette perspective, Caritas Haïti privilégie le renforcement des liens avec tous ses partenaires locaux et internationaux en matière de recherche de financement pour ce programme.

III. METHODOLOGIE DU PROGRAMME

But : D'ici 18 mois, le cadre de vie des personnes affectées par le Séisme du 12 janvier s'améliore sur les plans humain, économique, social et environnemental.

Objectifs spécifique 1 : Les personnes déplacées, relocalisées ainsi que leurs communautés d'accueil reçoivent un accompagnement pour leur réinsertion sociale.

Résultat 1.1 : 10 000 familles ont reçu des kits alimentaires

Activités 1.1.1 : Identifier et sélectionner 10 000 bénéficiaires.

1.1.2: Acquérir 10 000 kits alimentaires.

1.1.3 : Préparer et distribuer 10 000 kits alimentaires.

Résultat 1.2 : 15 000 familles ont reçu des kits d'hygiène et de cuisine

Activités 1.2.1 : Identifier et sélectionner de 15 000 bénéficiaires.

1.2.2 : Acquérir 15 000 kits d'hygiène³.

1.2.3 : Acquérir 15 000 kits de cuisine⁴.

1.2.4 : Préparer et distribuer 30 000 kits d'hygiène et de cuisine.

Résultat 1.3 : 15 000 familles ont accès à l'eau (potable et à usage domestique)

Activités 1.3.1 : Identifier et sélectionner 15 000 bénéficiaires.

1.3.2 : Distribuer de l'eau aux bénéficiaires.

1.3.3 : Acquérir et installer des équipements de stockage d'eau (50 châteaux d'eau).

1.3.4 : Forer 50 puits.

1.3.5 : Construire 860 citernes.

1.3.6 : Construire/Réhabiliter 30 systèmes d'eau potable.

1.3.7 : Installer des pompes hydrauliques.

1.3.8 : Réaliser 3 séances de formation de 3 jours sur des thèmes comme structuration de la participation communautaire, la gestion de l'eau, la gestion des conflits.

Résultat 1.4 : 15 000 familles ont accès à un système d'assainissement de base adéquat

Activités 1.4.1 : Construire 1 600 latrines familiales et communautaires.

1.4.2 : Collecter et ramasser 2000 m³ de déchets d'ordures.

1.4.3 : Installer 350 poubelles.

1.4.4 : Construire des douches dans les camps.

1.4.5 : Réhabiliter des systèmes d'eau potable.

Résultat 1.5 : 15 000 familles sont sensibilisées sur les risques liées à l'utilisation de l'eau non potable et adoptent de bonnes pratiques en hygiène et assainissement

Activités 1.5.1 : Réaliser des séances de formation sur la promotion d'hygiène dans certaines communautés cibles très vulnérables.

1.5.2 : Réaliser des séances de formation sur les risques liées à l'utilisation de l'eau non potable dans certaines communautés cibles très vulnérables.

³ Contenu des kits d'hygiène: 1 sceau de 20 litres, 2 bidons de 10 litres, 5 savons de 250 grammes, 2 paquets de serviette hygiénique de 8 unités, 3 000 tablettes d'aquatabs, 5 brosses à dents Oral B, 2 pâtes dentifrices Colgate 119.

⁴ Contenu des kits de cuisine: 1 casserole de 5 litres, 1 casserole de 3 litres, 1 casserole de 2 litres, couverts stainless (5 assiettes, 5 fourchettes, 5 cuillères à table et 2 louches)

Résultat 1.6 : 5 000 familles affectées sont logées dans les conditions socialement acceptables

- Activités 1.6.1 : Organiser des séances de formation sur les techniques de construction parasismique.
1.6.2 : Réhabiliter 1 775 maisons.
1.6.3 : Construire 3 270 maisonnettes

Résultat 1.7 : Les populations affectées ont accès à des soins de santé primaires.

- Activités 1.7.1 : Réhabiliter 7 structures sanitaires.
1.7.2 : Mettre en place 10 points de prestations de services.
1.7.3 : Acquérir et distribuer des matériels et médicaments essentiels
1.7.4 : Réaliser 1000 cliniques mobiles
1.7.5 : Réaliser 2 Séances de formation au profit des responsables diocésains sur des thèmes tels maladies hydro fécales, IST/VIH /SIDA, maladies cardiovasculaires, malaria.
1.7.6 : Réaliser 20 sessions de formation au profit des responsables des structures sanitaires du réseau.
1.7.7 : Réaliser 15 campagnes de sensibilisation dans les diocèses de Port-au-Prince, Jacmel, Nippes, Cap Haïtien, Gonaïves.
1.7.8 : Réaliser 24 séances de vaccination
1.7.9 : Réaliser 78 séances d'orientation au bénéfice de 18 vaccinateurs, 20 mères, 20 jeunes et 20 matrones.
1.7.10 : Distribuer 2500 moustiquaires à des personnes et des zones vulnérables à raison de 500 par zone
1.7.11 : Monter 5 comités de santé

Résultat 1.8 : Les élèves et/ou étudiants reçoivent un appui pour la prochaine année scolaire.

- Activités 1.8.1 : Fournir un plat chaud à 17 797 élèves.
1.8.2 : Distribuer 10 000 kits scolaires.
1.8.3 : Payer des frais de scolarités pour 2000 élèves
1.8.4 : Octroyer 10 000 bourses d'études.
1.8.5 : Construire et aménager 11 infrastructures scolaires.

Objectif spécifique 2 : Les personnes déplacées, relocalisées vivent dans des conditions socialement acceptables.

Résultat 2.1 : Les personnes vulnérables ou à capacité réduite ont accès aux services sociaux.

- Activités 2.1.1 : Identifier, acquérir et distribuer des matériels appropriés aux personnes Vulnérables.
2.1.2 : Accompagner 34 orphelinats.
2.1.3 : Faciliter l'accès à l'eau et assainissement, des soins de santé primaires et à l'éducation aux personnes vulnérables.

2.1.4 : Construire et aménager 1 bâtiment d'accueil pour personnes âgées et à capacité réduite

Résultat 2.2 : Les personnes vulnérables ou à capacité réduite vivent de leurs propres moyens de subsistance.

Activités 2.2.1 : Développer des activités économiques avec les personnes vulnérables.

2.2.2 : Réaliser des séances de formation sur la gestion des activités économiques.

Résultat 2.3 : Les personnes vulnérables ou à capacité réduite sont protégées contre les abus.

Activités 2.3.1 : Réaliser des séances de sensibilisation avec les personnes vulnérables sur la problématique de la protection sociale.

2.3.2 : Susciter et renforcer les comités de groupes vulnérables.

2.3.3 : Réaliser des séances de formation sur la prévention contre les abus.

2.3.4 : Mettre en place un système de prévention contre les abus

2.3.5 : Faire un plaidoyer pour la cause des personnes vulnérables

Objectif spécifique 3 : Les personnes affectées et/ou leurs familles d'accueil rétablissent leurs moyens de subsistance.

Résultat 3.1: Les communautés vulnérables ou à capacité réduite mènent des actions de gestion de risques et de désastres.

3.1.1 : Réaliser des séances de formation sur la gestion des risques et des désastres pour les communautés vulnérables.

3.1.2 : Elaborer des plans de contingence.

3.1.3 : Mettre en œuvre des activités de mitigation.

3.1.4 : Pré positionner des matériels.

Résultat 3.2 : Les populations sont sensibilisées sur la problématique de l'environnement.

Activités 3.2.1 : Réaliser une campagne de sensibilisation sur la protection de l'environnement dans chaque diocèse.

Activités 3.2.2: Organiser une semaine écologique dans chaque diocèse.

Résultat 3.3 : 10 000 familles relancent leurs activités productives.

Activités 3.3.1 : Acquérir et distribuer des semences, outils et animaux d'élevage (2 000 vaches, 20 000 poulets, 128 bœufs pour les charrues).

3.3.2 : Acquérir et distribuer 400 géniteurs caprins de race Boer pure et 10 000 génitrices caprines de race améliorée.

3.3.3 : Construire et réhabiliter 7 systèmes d'irrigation.

- 3.3.4 : Mettre en place des structures antiérosives.
- 3.3.5 : Acquérir et distribuer 64 charrues à traction animale et 128 bœufs.
- 3.3.6 : Construire 15 poulaillers.
- 3.3.7 : Acquérir et distribuer des boutures.
- 3.3.8 : Mettre en place huit boutiques d'intrants agricoles et 4 boutiques de produits vétérinaires.
- 3.3.9 : Corriger des ravines.
- 3.3.10 : Produire des fourrages.
- 3.3.11 : Poser 1100 gabions 4*1*1
- 3.3.12 : Réaliser des séances de formation sur les techniques culturales, l'élevage, les structures antiérosives.
- 3.2.13 : Mise en place de groupements de planteurs

Résultat 3.4 : 4 000 familles mènent des activités d'agroforesterie.

Activités 3.4.1 : Accompagner les agriculteurs/trices dans la production et la transplantation des plantules.

3.4.2 : Organiser 30 séances de formation des agriculteurs sur les techniques d'agroforesterie

3.4.3 : Produire et transplanter 100,000 plantules d'arbres forestiers

Résultat 3.5 : 3500 familles renforcent leurs activités économiques.

Activités 3.5.1 : Accompagner les familles dans la gestion des activités économiques.

3.5.2 : Organiser 41 sessions de formation sur les techniques de création et de gestion de mutuelle de solidarité.

3.5.3 Fournir un appui économique à 10 micro-entreprises.

3.5.4 Fournir un appui économique à 15 mutuelles de solidarité.

Objectif spécifique 4 : Les capacités du réseau de Caritas Haïti sont renforcées.

Résultat 4.1- Le niveau du savoir des cadres de Caritas Haïti (BN, BD) se relève.

Activités 4.1.1 : Réaliser des séances de formation pour les cadres du réseau

4.1.2 : Elaborer et diffuser des documents guide

4.1.4 : Organiser des ateliers multisectoriels.

4.1.5 : Organiser des échanges de compétences et de partage d'expertise avec les membres du réseau, de la zone et de la région.

Résultat 4.2- La Caritas Haïti est plus opérationnelle.

4.2.1 : Mettre en place un programme de collecte et d'analyses de données des services

4.2.2 : Elaborer et mettre en œuvre une nouvelle politique de développement du personnel

4.2.3 : Elaborer et appliquer des mécanismes et outils opérationnels pour la planification, le suivi et l'évaluation des actions de la Caritas.

3.1 Bénéficiaires directs:

Suite au séisme du 12 janvier 2010, Caritas Haïti avec l'appui des Caritas coopérantes a fourni une assistance d'urgence aux victimes à environ 40,000 familles affectées dans 10 diocèses principalement Port-au-Prince, Jacmel et Nippes. Dans cette phase de réhabilitation, elle servira davantage de familles dans les 10 diocèses du pays soit 100 000 pour leur permettre de remettre en état leurs maisons, lancer des activités économiques et améliorer leurs conditions de vie. Dépendamment des projets, les bénéficiaires cibles sont différents tenant compte que les besoins identifiés ne sont pas les mêmes.

Depuis le début des réponses d'urgence, un processus décentralisé est en place pour identifier les besoins et les projets à financer dans un plus long terme. Caritas Haïti a utilisé les évaluations réalisées par les équipes techniques des Caritas diocésaines ou Bureaux diocésains (BD) pour l'identification des bénéficiaires grâce à la participation des Caritas paroissiales et les acteurs locaux. Ce qui permettra de cibler les groupes les plus vulnérables. Ce processus de sélection repose sur les principes suivants:

- Respecter la stratégie humanitaire et la stratégie des diocèses;
- Assurer une large participation lors de l'identification des priorités à travers les BD;
- Se concentrer sur les besoins des populations, et non pas sur les besoins programmatiques des organisations;
- Responsabiliser les BD dans l'identification des projets prioritaires.

Un processus de consultation a été établi afin de garantir la participation des BD. Chaque diocèse prépare un document qui précise l'évolution de la situation humanitaire et identifie les localités et les secteurs prioritaires, selon les modalités d'identification des priorités utilisées pour la définition du plan stratégique de réhabilitation. Les zones d'intervention ont été identifiées par ordre prioritaire.

Caritas priorise les femmes, les ménages dirigés par des femmes, les enfants et les personnes à capacité réduite.

Caritas Haiti renforce des capacités des familles sur la construction parasismique et les familles participent directement au choix du modèle et à la construction de leurs maisons.

En utilisant des méthodes participatives pour concevoir et mettre en application le programme, Caritas Haïti bénéficie de la confiance des bénéficiaires dans leur capacité d'améliorer leur propre situation. Les communautés priorisent autant que possible l'utilisation des ressources locales tout en assurant une bonne prise en charge des actions mises en œuvre au niveau des groupes affectés.

3.2 Bénéficiaires indirects:

Ce programme sera bénéfique pour les populations non directement touchées par le séisme, il y aura des projets de développement dans tous les départements du pays via les Caritas

diocésaines. Ce qui va accroître les activités socio-économiques du pays, accentuer la décentralisation et renforcer l'autonomie des communautés locales.

IV. DIRECTION DU PROGRAMME ET EXECUTION

Le Bureau National travaille en étroite collaboration avec les Caritas diocésaines pour le suivi et l'évaluation du programme.

Au niveau national une équipe composée de la Coordination des programmes de Caritas Haïti, des Responsables de secteurs concernés par le programme, de l'unité de suivi-évaluation et de section administrative sera constituée pour assurer le bon déroulement du programme. Cette équipe sera mobilisée pour fournir un appui continu aux Caritas diocésaines chargées de l'implémentation du programme sur le terrain.

Personnel diocésain: Des équipes seront formées dans chacun des 10 diocèses. Ceux-ci recevront le soutien pour le personnel mobilisé. Des efforts seront effectués pour améliorer le système de communication déjà en place entre les diocèses et le bureau national.

Vu l'ampleur des dommages dans les zones de Port-au-Prince, Jacmel et les Nippes, un accent particulier sera mis sur ces diocèses.

Fourniture, distribution et transport : Le Bureau National et les Caritas diocésaines appliqueront une politique d'achat suivant les normes et les procédures en vigueur à Caritas Haïti. La réponse immédiate met en relief les faiblesses tant au niveau des normes et procédures que de la capacité opérationnelle au plan logistique. C'est pourquoi il est impératif durant ces 18 mois d'appuyer le renforcement des capacités institutionnel et organisationnel de Caritas Haïti.

De toute manière, trois options seront utilisées pour le transport des approvisionnements :

- Utilisation des camions existants dans la flotte de Caritas Haïti ;
- Location de camions ;
- Contrats avec des vendeurs pour la livraison aux points finaux de distribution.

Le programme de réhabilitation sera implémenté au niveau national sur une durée de 18 mois.

4.1 Calendrier

	2010								2011										
	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
DEUX (2) MOIS DE CONTINUTE DES ACTIONS D'URGENCE																			
Health/Hygiene Promotion																			
Santé publique																			
Kits d'hygiène																			

Contrairement aux actions immédiates, ce programme sera mise en œuvre à partir de projets bien spécifiques identifiés par domaines d'activité. Chaque domaine est coordonné par un cadre du Bureau National et est en contact avec dix managers au niveau diocésains.

La Caritas Haïti a mis sur pied un système de planification et de suivi-évaluation fondé sur la capitalisation des acquis des projets, pour tout le réseau. Elle a su développer ses capacités de planification en les incluant dans un cadre logique explicite et favorable à un suivi permanent des activités du programme. L'Unité Suivi-Evaluation (USE) sur le terrain, renforcé par un dispositif informatisé et les outils pour ce suivi vont améliorer non seulement la reddition de comptes à temps mais aussi faire entrer davantage dans la mentalité de la redevabilité envers nos partenaires et les bénéficiaires.

Ce plan est doté d'un système de contrôle et d'exécution des activités dans les diocèses de façon périodique comme :

- **Planification:** rencontre de planification trimestrielle sur le terrain, et mensuelle au niveau du bureau
- **Suivi :** suivi journalier par les opérateurs sur place, visites de suivi et de supervision mensuelle ou trimestrielle par le bureau national. Des outils de suivi sont élaborés, et des formations sont données aux diocèses à cette fin
- **Base de données :** les informations recueillies sont automatisées et/ou archivées dans nos bases de données
- **Evaluation :** évaluation interne semestrielle sur le terrain, une évaluation finale mixte ou externe. Cette évaluation tient compte de la performance, impact, cohérence, efficacité et efficience du projet, des rapports d'évaluation sont élaborés et transmis aux partenaires régulièrement
- Audit interne et externe

Grace à ce suivi régulier, des informations sur l'état d'avancement d'exécution du programme seront disponibles et permettront une bonne gestion des projets axée sur les résultats. Des décisions (révision, report ou annulation...) peuvent être envisagées, par les responsables, sur certains points en fonction des contraintes et des risques confrontés au cours du projet. Les expériences acquises à travers les différents projets exécutés par Caritas Haïti montrent progressivement les efforts consentis pour améliorer les rapports multiples avec les partenaires de financement. Les informations sont partagées avec les partenaires (rapports narratifs et financiers sont remis dans les délais impartis) et avec les bénéficiaires, la section communication est renforcée et les informations disponibles dans les bulletins et sur le site web de Caritas Haïti.

VI. RISQUES

La mise en œuvre du programme de réhabilitation peut être confrontée à pas mal de difficultés telles:

- L'instabilité politique (elle pourrait affecter le déroulement normal des activités)
- La non-contribution des membres du réseau dans le financement des activités
- L'irrégularité des décaissements
- Les catastrophes naturelles (elles peuvent boycotter les activités prévues et détériorer des infrastructures en construction ou en aménagement)

- l'inflation (l'instabilité au niveau des prix des produits, constitue un grand risque)
- La non-implication des bénéficiaires dans les activités qui se réalisent, peut être un handicap pour la réussite des projets
- Le manque de collaboration des acteurs des différents projets pourrait constituer un obstacle à leur bonne marche
- Les conflits entre les acteurs peuvent avoir des incidences négatives sur les résultats des projets.

Toutefois, l'instabilité politique et les catastrophes naturelles (cyclones et autres) demeurent les facteurs les plus probables parmi les risques qui pourraient affecter le déroulement des projets.

Pour diminuer ces risques, le Bureau National prévoit d'organiser deux ateliers de réflexion sur la semaine de l'environnement et sur la préparation de la saison cyclonique pour sensibiliser les Coordonnateurs de projets sur les risques que peuvent encourir les projets et les mesures qui s'imposent de façon à les minimiser. Des séances de sensibilisation sont prévues pour les bénéficiaires. Pour d'autres facteurs aléatoires particulièrement l'instabilité politique, Caritas Haïti n'a pas à choisir d'intervenir directement sur ce terrain.

VII. Cadre logique

DESCRIPTION	INDICATEURS DES MESURES	MOYENS DE VERIFICATION MOV	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
BUT : D'ici 18 mois, le cadre de vie des personnes affectées par le Séisme du 12 janvier s'améliore sur les plans humain, économique, social et environnemental.	<i>Pourcentage de la population affectée par le séisme ayant bénéficié de l'accompagnement de la Caritas Haïti</i>	<i>Enquêtes Évaluation de l'impact du programme.</i>	<i>Conditions climatiques favorables. Stabilité politique. Bonne collaboration des acteurs. Ressources financières disponibles.</i>
INTENTION : 1.- Les personnes déplacées, relocalisées ainsi que leurs communautés d'accueil reçoivent un accompagnement pour leur réinsertion sociale.	<i>- Nombre de personnes déplacées, relocalisées ou retournées assistées et protégées - Nombre de familles d'accueil assistées et/ou protégées</i>	<i>Rapport des activités Enquêtes Évaluation du programme</i>	<i>Conditions climatiques favorables. Stabilité politique. Bonne collaboration des acteurs. Ressources financières disponibles</i>
2.- Les personnes déplacées, relocalisées vivent dans des conditions socialement acceptables.	<i>Nombre de personnes vulnérables ayant accès à des services sociaux de base Nombre et types de matériels distribués</i>	<i>Liste des bénéficiaires Évaluation du programme Rapports des activités Liste de matériels distribués</i>	<i>Implication des personnes vulnérables dans les activités prévus Bonne collaboration des acteurs</i>
3. – Les personnes affectées et/ou leurs familles d'accueil rétablissent leurs moyens de subsistance.	<i>Augmentation du revenu des agriculteurs Pourcentage de bénéficiaires ayant adopté de nouvelles activités promotrices de revenus</i>	<i>Enquêtes de terrain</i>	<i>Implication des personnes vulnérables dans les activités prévues Bonne collaboration des acteurs. Ressources financières disponibles.</i>
4.- Les capacités du réseau de Caritas Haïti sont renforcées.	<i>- Personnels-ressources disponibles et compétents. - La planification et le suivi- évaluation des programmes sont améliorés. - Encadrement et soutien au Bureaux diocésains améliorés</i>	<i>- Évaluation du programme. - rapport de l'évaluation des directions sur la performance du personnel.</i>	<i>Implication des personnes vulnérables dans les activités prévues Bonne collaboration des acteurs. Ressources financières disponibles</i>

DESCRIPTION	INDICATEURS DES MESURES	MOYENS DE VERIFICATION MOV	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
<p>RESULTATS <i>Food and Non Food Item</i></p> <p>R1.1 : 10 000 familles ont reçu des kits alimentaires</p> <p>R1.2 : 15 000 familles ont reçu des kits d'hygiène et de cuisine</p>	<p><i>Nombre de kits alimentaires distribués</i></p> <p><i>-Nombre de familles touchées</i></p> <p><i>-Nombre de kits d'hygiène et de cuisine achetées et distribués</i></p> <p><i>-Nombre de bénéficiaires identifiés et sélectionnés</i></p>	<p><i>Rapports de suivi des activités</i></p> <p><i>Evaluation intermédiaire et finale</i></p> <p><i>Liste de présence</i></p> <p><i>Rapports de formation</i></p> <p><i>Inventaires des semences, outils et animaux distribués.</i></p> <p><i>Module de formation</i></p> <p><i>Cahier de prêts</i></p> <p><i>Rapports de rencontre</i></p> <p><i>Liste de médicaments et matériels distribués</i></p> <p><i>Cahier d'enregistrement des patients vus</i></p> <p><i>Critères d'identification et de sélection</i></p> <p><i>Termes de référence</i></p>	<p><i>Conditions climatiques favorables.</i></p> <p><i>Stabilité politique.</i></p> <p><i>Bonne collaboration des acteurs.</i></p> <p><i>Ressources financières disponibles.</i></p>
<p><i>Eau et assainissement</i></p> <p>R1.3 : 15 000 familles ont accès à l'eau (potable et à usage domestique)</p> <p>R1.4 : 15 000 familles ont accès à un système d'assainissement de base adéquat</p> <p>R1.5 : 15 000 familles sont sensibilisées sur des risques liés à l'utilisation de l'eau non potable et adoptent de bonnes pratiques en hygiène et assainissement</p>	<p><i>Nombre de bénéficiaires identifiés et sélectionnés</i></p> <p><i>-Quantité de litres d'eau distribués</i></p> <p><i>-Nombre de châteaux d'eau installés</i></p> <p><i>-Nombre de puits forés</i></p> <p><i>-Nombre de citernes construites</i></p> <p><i>-Nombre de systèmes d'eau potable réhabilités/construits</i></p> <p><i>Nombre de latrines construites</i></p> <p><i>Nombre de pompes installées</i></p> <p><i>-Volume de déchets ramassés</i></p> <p><i>-Nombre de poubelles installées</i></p> <p><i>-Nombre de personnes sensibilisées sur la promotion de l'hygiène</i></p>	<p><i>Rapports de suivi des activités</i></p> <p><i>Evaluation intermédiaire et finale</i></p> <p><i>Liste de présence</i></p> <p><i>Rapports de formation</i></p> <p><i>Inventaires des semences, outils et animaux distribués.</i></p> <p><i>Module de formation</i></p> <p><i>Cahier de prêts</i></p> <p><i>Rapports de rencontre</i></p> <p><i>Liste de médicaments et matériels distribués</i></p> <p><i>Cahier d'enregistrement des patients vus</i></p> <p><i>Critères d'identification et de sélection</i></p> <p><i>Termes de référence</i></p>	<p><i>Conditions climatiques favorables.</i></p> <p><i>Stabilité politique.</i></p> <p><i>Bonne collaboration des acteurs.</i></p> <p><i>Ressources financières disponibles.</i></p>
<p>Logement</p> <p>R.1.6 : 5 000 familles affectées sont logées dans des conditions socialement acceptables</p>	<p><i>Nombre de familles sont logées dans des abris de transition ou leurs maisons réhabilitées</i></p> <p><i>-Nombre de familles identifiées et sélectionnées</i></p> <p><i>-Nombre de personnes formées sur les techniques de construction antisismique</i></p> <p><i>-Nombre de maisons endommagées réhabilitées</i></p> <p><i>-Une firme locale sélectionnée pour la construction de maisons</i></p> <p><i>Nombre de maisonnettes construites</i></p>	<p><i>Rapports de suivi des activités</i></p> <p><i>Evaluation intermédiaire et finale</i></p> <p><i>Liste de présence</i></p> <p><i>Rapports de formation</i></p> <p><i>Inventaires des semences, outils et animaux distribués.</i></p> <p><i>Module de formation</i></p> <p><i>Cahier de prêts</i></p> <p><i>Rapports de rencontre</i></p> <p><i>Liste de médicaments et matériels distribués</i></p> <p><i>Cahier d'enregistrement des patients vus</i></p> <p><i>Critères d'identification et de sélection</i></p> <p><i>Termes de référence</i></p>	<p><i>Conditions climatiques favorables.</i></p> <p><i>Stabilité politique.</i></p> <p><i>Bonne collaboration des acteurs.</i></p> <p><i>Ressources financières disponibles.</i></p>

DESCRIPTION	INDICATEURS DES MESURES	MOYENS DE VERIFICATION MOV	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
<u>RESULTATS (suite)</u> <u>Santé</u> R1.7 : Les populations affectées ont accès à des soins de santé primaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'infrastructures sanitaires aménagées -Quantité de matériels et de médicaments essentiels distribués -Nombre de cliniques mobiles réalisées -Nombre de patients vus pendant les cliniques mobiles -Nombre de responsables diocésains formés 	Rapports de suivi des activités Evaluation intermédiaire et finale Liste de présence Rapports de formation Inventaires des semences, outils et animaux distribués. Module de formation Cahier de prêts Rapports de rencontre Liste de médicaments et matériels distribués Cahier d'enregistrement des patients vus Critères d'identification et de sélection Termes de référence	Conditions climatiques favorables. Stabilité politique. Bonne collaboration des acteurs. Ressources financières disponibles.
<u>Education</u> R1.8 : Les élèves et/ou étudiants reçoivent un appui pour la prochaine année scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'élèves bénéficiant de cantines scolaires -Nombre de kits scolaires distribués -Nombre de bourses d'études octroyés -Nombre d'élèves bénéficiant des frais de scolarité -Nombre de bâtiments transitoires construits 		
<u>Protection sociale</u> R2.1 : Les personnes vulnérables ont accès aux services sociaux. R2.2 : Les personnes vulnérables ou à capacité réduite vivent de leurs propres moyens de subsistance. R2.3 : Les personnes vulnérables ou à capacité réduite sont protégées contre les abus.	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de personnes vulnérables ayant reçu un accompagnement psycho social -Nombre de séances de formation réalisées -Nombre d'activités économiques réalisées 		
<u>Réduction des risques et des désastres</u> R3.1: Les communautés vulnérables mènent des actions de gestion de risques et de désastres.	<ul style="list-style-type: none"> # de communautés et/ou paroisses sont sensibilisées # agents et agentes ont acquis des connaissances en matière de gestion des risques et des désastres au sein des Caritas paroissiales # Actions de mitigation et des mesures préventives mises en œuvre # de matériels prépositionnés 		
<u>Sécurité Alimentaire et Environnement</u> R3.2 : Les populations sont sensibilisées sur la problématique de la protection de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de campagnes de sensibilisation sur les thèmes liés à la protection de l'environnement. Nombre de semaine de l'environnement organisés 		

	<i>Nombre de séances de formation et de sensibilisation en protection.</i>		
--	--	--	--

DESCRIPTION	INDICATEURS DES MESURES	MOYENS DE VERIFICATION MOV	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
<p><u>Sécurité Alimentaire et Environnement</u> (suite) R3.3 : 10 000 familles relancent leurs activités productives.</p> <p>R3.4: 4 000 familles mènent des activités d'agroforesterie.</p>	<p><i>Nombre de familles d'agriculteurs approvisionnées en semences et outils ;</i> <i>-Nombre d'animaux d'élevage acquis et distribués</i> <i>-Nombre de canaux secondaires et tertiaires construits</i> <i>-Nombre de structures antiérosives mises en place</i> <i>-Nombre de charrues à traction animale acquis et distribués</i> <i>-Nombre de poulaillers construits</i> <i>-Nombre de boutures acquis et distribué</i> <i>Nombre de boutiques d'intrants agricoles et de produits vétérinaires sont mises en place</i> <i>-nombre de km de ravines corrigés</i> <i>-nombre de ml de ravines corrigé au moyen de bambou</i> <i>-pourcentage des parcelles cultivables et des ravines dans les habitations choisies sont identifiées et conservée</i> <i>-Nombre de seuils au niveau des ravines</i> <i>-Nombre d'hectares de terre protégés</i> <i>-Nombre de parcelles de fourrages mises en place</i> <i>-Nombre de séances de formation réalisées</i> <i>-Nombre de participants aux séances de formation</i> <i>-Nombre de pépinières mises en place</i> <i>-Nombre de plantules d'arbres forestiers produites et transplantées</i> <i>-Nombre de bénéficiaires ayant reçu un accompagnement</i> <i>-Nombre de séances formations réalisées</i></p>	<p><i>Rapports de suivi des activités</i> <i>Evaluation intermédiaire et finale</i> <i>Liste de présence</i> <i>Rapports de formation</i> <i>Inventaires des semences, outils et animaux distribués.</i> <i>Module de formation</i> <i>Cahier de prêts</i> <i>Rapports de rencontre</i> <i>Liste de médicaments et matériels distribués</i> <i>Cahier d'enregistrement des patients vus</i> <i>Critères d'identification et de sélection</i> <i>Termes de référence</i></p>	<p><i>Conditions climatiques favorables.</i> <i>Stabilité politique.</i> <i>Bonne collaboration des acteurs.</i> <i>Ressources financières disponibles.</i></p>

DESCRIPTION	INDICATEURS DES MESURES	MOYENS DE VERIFICATION MOV	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
<p><u>Economie solidaire</u> R3.5 : 3 500 familles renforcent leurs activités économiques.</p>	<p><i>Nombre de prêts accordés</i> <i>Nombre de sessions de formations réalisées</i> <i>Nombre de visites d'échange réalisées</i></p>	<p><i>Rapports de suivi des activités</i> <i>Evaluation intermédiaire et finale</i> <i>Liste de présence</i> <i>Rapports de formation</i> <i>Inventaires des semences, outils et animaux distribués.</i> <i>Module de formation</i> <i>Cahier de prêts</i> <i>Rapports de rencontre</i> <i>Liste de médicaments et matériels distribués</i> <i>Cahier d'enregistrement des patients vus</i> <i>Critères d'identification et de sélection</i> <i>Termes de référence</i> <i>Nombre d'outils opérationnels élaborés et appliqués</i></p>	<p><i>Conditions climatiques favorables.</i> <i>Stabilité politique.</i> <i>Bonne collaboration des acteurs.</i> <i>Ressources financières disponibles.</i></p>
<p>R4.1- Le niveau du savoir des cadres de Caritas Haïti (BN, BD) se relève. R 4.2- La Caritas Haïti est plus opérationnelle.</p>	<p><i>-Nombre de sessions de formations réalisées</i> <i>-Nombre de personnes formées</i> <i>-Niveau indicateurs des notions apprises</i> <i>-Nombre de cadres recrutés</i> <i>-Nombre d'ateliers réalisés</i> <i>-Nombre de documents guide élaborés et diffusés</i> <i>-Indicateurs de suivi des services élaborés et tenus à jour</i> <i>-Données pour le suivi de la mise en œuvre du programme fournies et analysées</i> <i>-Moyens de concertation développés et renforcés</i> <i>-Nouvelles pratiques de bonne gouvernance intégrées dans les services</i> <i>-Nombre d'ateliers sectoriels réalisés</i></p>		

ACTIVITES	RESSOURCES	COUTS
<p><u>Food and Non food item</u></p> <p>R1.1 : 10 000 familles ont reçu des kits alimentaires 1.1.1 : Identifier et sélectionner 10 000 bénéficiaires 1.1.2 : Acquérir 10 000 kits alimentaires. 1.1.3 : Préparer et distribuer 10 000 kits alimentaires.</p> <p>R1.2 : 15 000 familles ont reçu des kits d'hygiène et de cuisine 1.2.1: Identifier et sélectionner 10 000 bénéficiaires 1.2.2: Acquérir 10 000 kits de cuisine 1.2.3 : Acquérir 10 000 kits d'hygiène 1.2.4 : Préparer et distribuer 15 000 kits</p>	<p>Ressources matérielles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Véhicules -Motocyclettes -Matériels didactiques -Matériels et fournitures de bureau -Matériels et Matériaux de construction -Equipements agricoles -Matériels hydrauliques et sanitaires -Intrants agricoles -Matériels et équipements médicaux 	<p>Cf. budget</p>
<p><u>Eau et assainissement</u></p> <p>R 1.3 Les populations cibles ont accès à l'eau (potable et à usage domestique) 1.3.1 : Identifier et sélectionner 15 000 bénéficiaires. 1.3.2 : Distribuer de l'eau aux bénéficiaires. 1.3.3 : Acquérir et installer des équipements de stockage d'eau (50 châteaux d'eau). 1.3.4 : Forer 50 puits. 1.3.5 : Construire 860 citernes. 1.3.6 : Construire/Réhabiliter 30 systèmes d'eau potable. 1.3.7 : Installer des pompes hydrauliques. 1.3.8 : Réaliser des séances de formation sur des thèmes variés comme la structuration de la participation communautaire, la gestion de l'eau, la gestion des conflits.</p> <p>R1.4 : 15 000 familles ont accès à un système d'assainissement de base adéquat 1.4.1 : Construire 1 600 latrines familiales et communautaires. 1.4.2 : Collecter et ramasser 2000 m³ de déchets d'ordures. 1.4.3 : Installer 35 poubelles. 1.4.4 : Construire des douches dans les camps. 1.4.5 : Réhabiliter des systèmes d'eau potable.</p> <p>R1.5 : 15 000 familles sont sensibilisées sur les risques liées à l'utilisation de l'eau non potable et adoptent de bonnes pratiques en hygiène et assainissement 1.5.1 : Réaliser des séances de formation sur la promotion d'hygiène dans certaines communautés cibles très vulnérables. 1.5.2 : Réaliser des séances de formation sur les risques liées à l'utilisation de l'eau non potable dans certaines communautés cibles très vulnérables.</p>	<p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> Coordonateurs Administrateurs Médecins Ingénieurs Agronomes Techniciens agricoles Animateurs Comptables Assistants administratifs Consultants en formation Firmes d'ingénierie Ouvriers qualifiés Main d'œuvre non spécialisés 	

ACTIVITES	RESSOURCES	COUTS
<p><u>Logement</u> Résultat 1.6 : 5 000 familles affectées sont logées dans les conditions socialement acceptables 1.6.1 : Organiser des séances de formation sur les techniques de construction parasismique. 1.6.2 : Réhabiliter 1 775 maisons. 1.6.3 : Construire 3 270 maisonnettes</p>	<p>Ressources matérielles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Véhicules -Motocyclettes -Matériels didactiques -Matériels et fournitures de bureau -Matériels et Matériaux de construction -Equipements agricoles -Matériels hydrauliques et sanitaires -Intrants agricoles -Matériels et équipements médicaux 	<p>Cf. Budget</p>
<p><u>Santé</u> R1.7 : Les populations affectées ont accès à des soins de santé primaires. 1.7.1 : Réhabiliter six structures sanitaires et des points fixes. 1.7.2 : Mettre en place 10 points de prestations de services. 1.7.3 : Acquérir et distribuer des matériels et médicaments essentiels 1.7.4 : Réaliser 1000 cliniques mobiles 1.7.5 : Réaliser 2 Séances de formation au profit des responsables diocésains sur des thèmes tels maladies hydro fécales, IST/VIH /SIDA, maladies cardiovasculaires, malaria. 1.7.6 : Réaliser 20 sessions de formation au profit des responsables des structures sanitaires du réseau. 1.7.7 : Réaliser 15 campagnes de sensibilisation dans les diocèses de Port-au-Prince, Jacmel, Nippes, Cap Haïtien, Gonaïves. 1.7.8 : Réaliser 24 séances de vaccination 1.7.9 : Réaliser 78 séances d'orientation au bénéfice de 18 vaccinateurs, 20 mères, 20 jeunes et 20 matrones. 1.7.10 : Distribuer 2500 moustiquaires aux groupes de mères et de jeunes à raison de 500 par zone 1.7.11 : Monter 5 comités de santé 1.7.12 : Réaliser 15 séances d'orientation pour les leaders communautaires</p>	<p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> Coordonateurs Administrateurs Médecins Ingénieurs Agronomes Techniciens agricoles Animateurs Comptables Assistants administratifs Consultants en formation Firmes d'ingénierie Ouvriers qualifiés Main d'œuvre non spécialisés 	
<p><u>Education</u> Résultat 1.8 : Les élèves et/ou étudiants reçoivent un appui pour la prochaine année scolaire. 1.8.1 : Fournir un plat chaud à 17 797 élèves. 1.8.2 : Distribuer 10 000 kits scolaires. 1.8.3 : Payer des frais de scolarités pour 2000 élèves. 1.8.4 : Octroyer 10 000 bourses d'études. 1.8.5 : Construire/aménager 11 infrastructures scolaires</p> <p><u>Protection sociale</u> R2.1 : Les personnes vulnérables ont accès aux services sociaux. 2.1.1 : Identifier, acquérir et distribuer des matériels appropriés aux</p>		

personnes vulnérables. 2.1.2 : Accompagner 34 orphelinats.		
ACTIVITES	RESSOURCES	COUTS
<p>2.1.3 : Faciliter l'accessibilité à l'eau et assainissement, des soins de santé primaires et à l'éducation aux personnes vulnérables.</p> <p>2.1.4 : Construire et aménager 1 bâtiment d'accueil pour personnes âgées et à capacité réduite</p> <p>R 2.2 : Les personnes vulnérables vivent de leurs propres moyens de subsistance.</p> <p>2.2.1 : Développer des activités économiques avec les personnes vulnérables.</p> <p>2.2.2 : Réaliser des séances de formation sur la gestion des activités économiques.</p> <p>R2.3 : Les personnes vulnérables sont protégées contre les abus.</p> <p>2.3.1 : Réaliser des séances de sensibilisation avec les personnes vulnérables sur la problématique de la protection sociale.</p> <p>2.3.2 : Susciter et renforcer les comités de groupes vulnérables.</p> <p>2.3.3 : Réaliser des séances de formation sur la prévention contre les abus.</p> <p>2.3.4 : Mettre en place un système de prévention contre les abus</p> <p>2.3.5 : Faire un plaidoyer pour la cause des personnes vulnérables</p> <p><u>Réduction de risques et des désastres</u></p> <p>R 3.1: Les communautés vulnérables mènent des actions de gestion de risques et de désastres.</p> <p>3.1.1 Réaliser des séances de formation sur la gestion des risques et des désastres pour les communautés vulnérables.</p> <p>3.1.2 Elaborer des plans de contingence.</p> <p>3.1.3 Mettre en œuvre des activités de mitigation.</p> <p>3.1.4 Prépositionner des matériels</p> <p><u>Sécurité Alimentaire – Environnement</u></p> <p>3.3.1 : Acquérir et distribuer des semences, outils et animaux d'élevage (2 000 vaches, 20 000 poulets, 128 bœufs pour les charrues).</p> <p>3.3.2 : Acquérir et distribuer 400 géniteurs caprins de race Boer pure et 10 000 génitrices caprines de race améliorée.</p> <p>3.3.3 : Construire et réhabiliter 7 systèmes d'irrigation.</p> <p>3.3.4 : Mettre en place des structures antiérosives.</p> <p>3.3.5 : Acquérir et distribuer 64 charrues à traction animale.</p> <p>3.3.6 : Construire 15 poulaillers.</p> <p>3.3.7 : Acquérir et distribuer des boutures.</p> <p>3.3.8 : Mettre en place huit boutiques d'intrants agricoles et 4 boutiques de produits vétérinaires.</p> <p>3.3.9 : Corriger des ravines.</p>	<p>Ressources matérielles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Véhicules -Motocyclettes -Matériels didactiques -Matériels et fournitures de bureau -Matériels et Matériaux de construction -Equipements agricoles -Matériels hydrauliques et sanitaires -Intrants agricoles -Matériels et équipements médicaux <p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> Coordonateurs Administrateurs Médecins Ingénieurs Agronomes Techniciens agricoles Animateurs Comptables Assistants administratifs Consultants en formation Firmes d'ingénierie Ouvriers qualifiés Main d'œuvre non spécialisés 	<p>Cf. Budget</p>

ACTIVITES	RESSOURCES	COUTS
<p>3.3.10 : Produire des fourrages. 3.3.11 : Poser 1100 gabions 4*1*1 3.3.12 : Réaliser des séances de formation sur les techniques culturales, l'élevage, les structures antiérosives. 3.2.13 : Mise en place de groupements de planteurs</p> <p>R3.4 : 4 000 familles mènent des activités d'agroforesterie. 3.4.1 : Accompagner les agriculteurs/trices dans la production et la transplantation des plantules. 3.4.2 : Organiser 30 séances de formation des agriculteurs sur les techniques d'agroforesterie 3.4.3 : Produire et transplanter 100,000 plantules d'arbres forestiers.</p>	<p>Ressources matérielles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Véhicules -Motocyclettes -Matériels didactiques -Matériels et fournitures de bureau -Matériels et Matériaux de construction -Equipements agricoles -Matériels hydrauliques et sanitaires -Intrants agricoles -Matériels et équipements médicaux 	<p>Cf. Budget</p>
<p><u>Economie solidaire</u> R3.5 : 3 500 familles renforcent leurs activités économiques. 3.5.1 : Accompagner les familles dans la gestion des activités économiques. 3.5.2 : Organiser 41 sessions de formation sur les techniques de création et de gestion de mutuelle de solidarité. 3.5.3 : Fournir un appui économique à 10 micro-entreprises. 3.5.4 : Fournir un appui économique à 15 mutuelles de solidarité.</p>	<p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> Coordonateurs Administrateurs Médecins Ingénieurs Agronomes Techniciens agricoles Animateurs Comptables Assistants administratifs Consultants en formation Firmes d'ingénierie Ouvriers qualifiés Main d'œuvre non spécialisés 	
<p><u>Développement Institutionnel et Renforcement Organisationnel</u> R4.1- Le niveau du savoir des cadres de Caritas Haïti (BN, BD) se relève. 4.1.1 : Réaliser des séances de formation pour les cadres du réseau 4.1.2 : Elaborer et diffuser des documents guide 4.1.4 : Organiser des ateliers multisectoriels. 4.1.5 : Organiser des échanges de compétences et de partage d'expertise avec les membres du réseau, de la zone et de la région.</p> <p>R 4.2- Caritas Haïti est plus opérationnel. 4.2.1 : Mettre en place un programme de collecte et d'analyses de données des services 4.2.2 : Elaborer et mettre en œuvre une nouvelle politique de développement du personnel 4.2.3 : Elaborer et appliquer des mécanismes et outils opérationnels pour la planification, le suivi et l'évaluation des actions de la Caritas.</p>		